

## Demande d'autorisation pour la mise dans le commerce du produit microbien BICHEM DC 2000 GL (BIOSOCK®)

Requérant: Plumettaz S.A., ZI En Vannel, 1880 Bex

Dossier: **C00001** Mise dans le commerce du produit microbien BICHEM DC 2000 GL BIOSOCK®.

*Utilisation du produit:*  
Dégradation biologique des graisses dans les canalisations communales et industrielles ainsi que dans les stations d'épuration.

*Composition microbienne:*  
Différents microorganismes du groupe de risque 1 et *Enterobacter cloacae* (groupe de risque 2). Tous ces microorganismes ont été isolés à partir d'échantillons de sol.

Procédure d'autorisation *Base légale*  
Ordonnance du 25 août 1999 sur la dissémination d'organismes dans l'environnement (ODE).

*Autorité délivrant l'autorisation*  
Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEPF), 3003 Berne.

*Consultation du dossier:*  
Le dossier, à l'exception des informations confidentielles, peut être consulté jusqu'au 19 janvier 2001 auprès de l'OFEPF, Div. Substances, Sol, Biotechnologie, Worblentalstrasse 68, 3066 Ittigen durant les heures de bureau (Prière de s'annoncer au préalable par téléphone au 031/322 93 49).

12 décembre 2000

Office fédéral de l'environnement,  
des forêts et du paysage